

pas. La deuxième dentition et l'éruption des dents de sagesse s'accompagnent d'accidents qui réclament les soins les plus éclairés : on ne doit pas plus abandonner ces accidents au premier venu des arracheurs de dents, que l'on ne doit les abandonner à la marâtre nature.

Dr E. MONIN.

NOS GRAVURES

Le prince George de Galles

Le prince a passé quelques jours au milieu de nous ; il est, paraît-il, enchanté de son séjour à Montréal et à Québec. Il a assisté à deux bals magnifiques, l'un donné à Windsor Hôtel, de Montréal, et l'autre à la citadelle de Québec.

Il est peu de personnes au monde qui soient royalement apparentées que le prince George de Galles. Ce jeune homme est tout à la fois petit-fils de la reine d'Angleterre, petit-fils du roi de Danemark, neveu du czar de Russie, neveu du roi de Grèce, neveu du futur empereur d'Allemagne. Il a pour oncles et tantes (c'est-à-dire frères et sœurs de son père ou de sa mère) l'imperatrice de Russie, la princesse impériale d'Allemagne, le roi George de Grèce, le prince royal de Danemark, le prince Alfred d'Angleterre, le prince Arthur, le prince Léopold, la princesse Louise, la princesse Béatrice, la duchesse de Cumberland, reine de Hanovre.

Il est lui-même le plus proche héritier de la couronne d'Angleterre après le prince de Galles et le prince Albert-Victor, son frère ainé. Il succéderait au trône en cas de mort de ce dernier.

La visite du prince George de Galles a remis en mémoire celles que les autres membres de la famille royale ont déjà faites au Canada.

Il y a eu, d'abord, au commencement du siècle, le duc de Kent, qui a laissé des souvenirs vivaces ; puis son frère, Guillaume III, qui vint à Québec avant d'être roi, sous le règne de George IV ; et depuis 1860, le prince de Galles, le duc de Cumberland, le prince Alfred, le prince Arthur, le prince Léopold, et enfin le prince George, sans parler de la princesse Louise. Il y a ainsi peu de princes anglais qui ne connaissent pas notre pays.

Le contre-amiral Galiber

Le contre-amiral Galiber, dont nous donnons la figure dans nos illustrations, a été nommé commandant de la division navale de la mer des Indes en remplacement du contre-amiral Pierre, décédé. M. le contre-amiral Galiber est né le 24 juillet 1824. Il est entré au service en 1840. Aspirant en 1842, enseigne de vaisseau en 1846, lieutenant en 1854, capitaine de frégate en 1862, de vaisseau en 1869, il était promu contre-amiral le 29 janvier 1879. Il était commandeur de la Légion d'honneur et membre du Conseil d'Amirauté.

Le sergent Lavayssière

Jean Lavayssière, le sous-officier dont nous donnons le portrait, est un ancien sergent du 8^e bataillon de chasseurs à pied, né en 1821, à Castelfranc, dans le département du Lot. Cet homme est l'un des quatre héros qui survécurent à la défense du marabout de Sidi-Brahim, en Afrique, au mois de septembre 1845. Dans ce combat, où une compagnie de 80 hommes eut à résister aux attaques furieuses de 1,500 Arabes, Lavayssière fut blessé d'un coup de baïonnette à l'épaule droite. En récompense de son héroïque conduite, Lavayssière reçut la croix de la Légion d'honneur, et peu après fut nommé sergent.

Il s'était retiré dans ses foyers, son temps de service expiré, lorsque, menacé de perdre la vue, il vint dernièrement à Paris se faire traiter à l'hôpital des Quinze-Vingts. Son admission dans cet établissement éveilla la sollicitude des 2^e et 7^e bataillons de chasseurs à pied, qui s'entendirent pour lui faire une réception à Versailles et à Courbevoie. Le 8^e bataillon, celui auquel Lavayssière a appartenu, ne voulut pas être en reste, et on se cotisa pour inviter le vieux héros à se rendre à Amiens. Arrivé à la gare, Lavayssière était reçu par tous les officiers de l'état-major, qui l'ont invité à déjeuner à la pension des officiers, puis conduit en voiture à la citadelle, où le bataillon en armes lui a été présenté. La fête s'est continuée le lendemain par un punch et un feu d'artifice, et s'est terminée par la présentation du vieux drapeau du bataillon, celui que défendit si bien Lavayssière et ses compagnons au marabout de Sidi-Brahim.

Paris.—Modes d'automne

19. Visite Sévigné en armure de soie, brodée de chaînes et de perles ; garnitures de marabout chenillé.

20. Visite Marie-Rose.—Visite en peluche écaille, longue devant, très courte derrière. Devant plissé en tissu uni. La visite est garnie d'un riche marabout chenillé. Nœuds de ruban aux pans.

21 et 22. Pelisse Rohan.—(Dos et devant.) En tissu

cachemire japonais, garni de velours assorti. Draperies formant pouf et pli creux derrière.

23 et 24. Vêtement Lakné.—(Dos et devant.) Vêtement en drap uni, garni de velours assorti ; nœuds et ceinture de velours avec agréments de perles d'acier.

25. Aida, grande cloche de feutre souple, nuance castor.—Le bord est retourné et tuyauté sur la passe, cinq petits roulettes de velours castor autour de la capote. Garnie de deux belles amazones castor deux tons ; l'une d'elle est prise sous le bord et retombe sur les cheveux, cinq têtes de plumes et aigrette formant pouf.

26 et 27. Robe anglaise pour fillettes de 8 à 10 ans, en voile Panama crème.—Jupe faite de trois volants plissés. Corsage froncé à la taille et à l'encolure. Tunique élégamment retroussée derrière. Cette robe est faite d'une seule pièce et peut se faire en toute espèce de tissus légers, tels que crêpon de laine, crêpe de Chine et cotoneline. Capote en velours garnie de ruban ottoman velours ou satin.

28. Robe simple pour fillettes de 4 à 6 ans, en lainage uni.—Blouse froncée à l'encolure et à la taille, tout autour retombant en bouillonné sur un petit plissé, formant jupe.

29. Toilette de fantaisie pour fillettes de 6 à 8 ans.—Blouse en rhadamé de soie bleu marine, toute froncée devant et derrière, retombant sur une jupe écossaise bleue et rouge. Grillage de points anglais en soie rouge sur la parmenture, le col et les manches. La même toilette peut se faire tout en lainage. Chapeau canadien en feutre ras assorti, bordé de galon, garniture de ruban et palettes.

30. Robe pour fillette de 5 ans, en vigogne crème ou tissu fantaisie.—Jupe plissée. Corsage légèrement bouffant. Col Marie Stuart en velours, ainsi que les parements et le flot de la ceinture. Chapeau feutre bords relevés, garni plume et velours.

31. Robe élégante en "Irish poplin" avec empiècement.—Plis couchés sur le dos et le devant, resserrés à la taille par trois rangs de fronces. Large ceinture assortie au fond dominant de l'écossais. Haute bande de broderie dans le bas avec plissé dépassant. Chapeau assorti.

32. Costume Jersey pour fillettes de 5 à 10 ans.—Corsage en stekinette (tissu tricoté bleu marine), bien collant sur le buste. Petit col très montant et parements de velours bleu. Lacé ou fermé derrière par des boutons très rapprochés ; étoiles en velours, brodées de soie bleue de ciel appliquées sur le corsage. Jupe en serge bleu marine ou skirting (tissu rayé). Echarpe de surah ou de même tissu que la jupe. Béret de laine assortie, avec pompon.

MANTEAUX D'ENFANTS

33. Manteau en tartan écossais, pour fillettes de 4 à 9 ans. Dos cintré.—Jupe du manteau plissée fin tout autour. Pelerine rehaussée d'un même plissé. Petit col rabattu. Agrafe d'acier. Ceinture de cuir. Chapeau rond en feutre bordé, orné d'une aile et d'un ruban posé à plat.

34 et 35. Riche et élégant manteau en velours ou en peluche.—Longs plis crevés en bas. Col et pelerine cardinal. Plastron recouvert de marguerites brodées en soie. Mêmes marguerites au-dessus de chaque pli crevé. Fermé devant par un seul rang de boutons.

36. Manteau pour garçon de 4 ans.—Droit derrière avec sous-patte. Grand col châle croisé devant avec deux rangs de boutons. Chapeau rond en feutre.

37. Pelisse froncée pour enfants de 3 à 10 ans.—Froncée tout autour de l'encolure prenant bien le cou. Fronces à la taille derrière et devant. Chapeau de feutre orné d'un gaz avec oiseau.

38. Manteau pour fillettes de 3 à 10 ans, en drap amazone gris.—Dos avec plis piqués jusqu'à la taille. Pavés de velours assorti faisant garniture de chaque côté du devant et tout autour. Guêtres assorties.

39. Manteau pour fillettes ou garçons de 4 à 8 ans.—Vêtement de grande allure avec longue pelerine à gros plis et sur le devant. La ceinture fixe la pelerine pour l'empêcher de se relever, et elle est garnie de velours ainsi que le col et les parements. Ce manteau convient parfaitement pour petit garçon jusqu'à six ans. Chapeau en feutre garni de ruban.

La corvette royale "Le Canada"

Nous donnons à nos lecteurs une jolie gravure qui représente la corvette *Le Canada*, qui a passé huit jours dans notre port. C'est un navire très élégant et marchant très vite. Plus de 40,000 personnes l'ont visité, et tous s'accordent à dire que sous tous rapports l'intérieur est irréprochable.

La corvette, qui portait le prince George, est parti pour les Bermudes.

Les troupes françaises au Tonquin viennent de s'emparer de Bacninh, l'un des points stratégiques les plus importants du delta. Elles ont eu à combattre, en cette occasion, non seulement les Pavillons-Noirs, mais les troupes chinoises elles-mêmes. Une guerre ouverte entre la France et la Chine est considérée comme imminente.

LA VISITE D'ADIEUX

Le train spécial de Son Excellence le gouverneur général, Son Altesse la princesse Louise et leur suite, est arrivé d'Ottawa lundi après-midi, à la gare Bonaventure, à quatre heures P.M.

Une garde d'honneur, composée de cent hommes du 65^e bataillon, accompagnée de la musique, était rangée des deux côtés de la plate-forme et présenta les armes au moment où Leurs Excellences descendirent du train.

Le maire et les échevins se trouvaient à la gare et accompagnèrent Leurs Excellences à l'hôtel Windsor. Là, une adresse fut lue par le maire au nom de la cité. Les échevins furent ensuite présentés à Leurs Excellences.

Une adresse leur fut remise aussi au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et les principaux officiers de cette société leur furent présentés.

Le doyen de l'Université McGill et l'hon. juge McKay présentèrent des adresses.

Le bal donné lundi soir par les citoyens de Montréal au gouverneur-général et à la princesse Louise, a été l'une des plus brillantes démonstrations dans le genre qu'on ait vues en cette ville. Une société nombreuse et distinguée était réunie à l'hôtel Windsor, pour la circonstance, et la soirée a eu un succès complet.

Son Excellence, Son Altesse Royale et sa suite sont partis pour Québec mardi soir.

LE PUITS

J'ai voulu, cette année, respirer de la fleur d'oranger et je suis parti pour le Midi, à l'heure où tout le monde en revient. J'ai franchi Monaco, la ville des pèlerins, rivale de la Mecque et de Jérusalem, sans laisser d'or dans les poches d'autrui ; et j'ai gravi la haute montagne sous un plafond de citronniers, d'orangers et d'oliviers.

C'est ici le pays des ravins. Les croupes de la montagne sont tailladées, échancrees partout, et dans ces replis sinuieux poussent de vraies forêts de citronniers. De place en place, quand le val rapide s'arrête à une espèce de marche, les hommes ont maçonné un réservoir qui retient l'eau des orages. Ce sont de grands trous aux murailles lisses, où rien de saillant ne s'offre à la main de celui qui tomberait là.

Une lassitude me prit et je cherchai où m'asseoir. Quelques gouttes d'eau glissaient dans l'herbe ; je crus qu'une source était voisine, et je gravis un peu plus haut pour la trouver. Mais j'arrivai sur les bords d'un de ces grands et profonds réservoirs.

Je m'assis à la turque, les jambes croisées, et je restai rêvassant devant ce trou qui paraissait rempli d'encre, tant le liquide en était noir et stagnant.

Là-bas, à travers les branches, j'apercevais, comme des taches, des morceaux de la Méditerranée, luisante à m'aveugler. Mais toujours mon regard retombait sur le vaste et sombre puits qu'aucune bête nageante ne semblait même habiter, tant la surface en demeurait immobile.

Soudain, une voix me fit tressaillir. Un vieux monsieur, qui cherchait des fleurs (car cette contrée est la plus riche de l'Europe pour les herborisants), me demandait :

—Est-ce que vous êtes, monsieur, un parent de ces pauvres enfants ?

Je le regardai stupéfait.

—Quels enfants ? monsieur.

Alors il parut embarrassé et reprit en saluant :

—Je vous demande pardon. En vous voyant ainsi absorbé devant ce réservoir, j'ai cru que vous pensiez au drame affreux qui s'est passé là.

Cette fois, je voulus savoir, et je le priai de me raconter cette histoire.

Elle est bien sombre et bien navrante et bien banale en même temps. C'est un simple fait divers. Je ne sais s'il faut attribuer mon émotion à la manière dramatique dont la chose me fut dite, aux décors des montagnes, au contraste de cette joie du soleil et des fleurs avec le trou noir et meurtrier, mais j'eus le cœur tordu, tous les nerfs secoués par ce récit qui, peut-être, ne vous paraîtra point si terriblement poignant en le lisant dans votre chambre sans avoir sous les yeux le paysage du drame.

C'était au printemps de l'une des dernières années. Deux petits garçons venaient souvent jouer au bord de cette citerne, tandis que leur précepteur lisait quelque livre, couché sous un arbre. Or, par une chaude après-midi, un cri vibrant réveilla l'homme qui sommeillait, et un bruit d'eau jaillissant sous une chute le fit se dresser brusquement. Le plus jeune des enfants, âgé de onze ans, hurlait, debout près du bassin dont la nappe, remuée, frémisait, refermée sur l'aîné qui venait d'y tomber en courant le long de la corniche de pierre.

Eperdu, sans rien attendre, sans réfléchir au moyen, le précepteur sauta dans le gouffre et ne reparut pas, sauf heurté le crâne au fond.